

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉTUDES ÉPIGRAPHIQUES SUR ROME
ET LE MONDE ROMAIN

Année 2009

Assemblée générale du 17 janvier 2009

Paris, INHA, salle W. Benjamin. Présidence : M. F. Bérard.

Le Président ouvre la séance en présentant ses vœux à l'assemblée. Après avoir dressé le bilan des séances de l'année précédente et appelé à de nouvelles communications, il fait le point sur l'avancée des projets de banques de données épigraphiques où la SFER a joué un rôle d'intermédiaire entre les équipes de Bordeaux (Ausonius) et d'Aix-en-Provence (ILN). F. Bérard fait ensuite part à l'assemblée du décès de Cécile Jeanblanc. Il lui soumet les candidatures de Denis Feissel, Anne Gangloff, Raphaëlle Laignoux et Sophie Saint-Amans. Tous les candidats sont élus à l'unanimité. Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité. M. Dondin-Payre, Trésorière adjointe, présente un budget en équilibre dans le rapport financier qui est adopté à l'unanimité.

Communications : É. Prioux, S. Agusta-Boularot et J. Seigne.

É. Prioux, *Le portrait perdu et retrouvé du poète Philitas de Cos : Posidippe 63 A.-B. et IG, XIV, 2486.*

L'épigramme de Posidippe

L'une des plus importantes découvertes papyrologiques des dernières décennies est certainement celle du *papyrus de Milan*, *Vogliano VIII*, 309. Ce papyrus nous a en effet livré les vestiges de cent douze épigrammes de Posidippe de Pella, un poète de la cour de Ptolémée II Philadelphe, principalement actif dans le deuxième quart du III^e siècle av. J.-C. et qui fut le rival de Callimaque. Sur les cent douze textes découverts dans le papyrus, cent dix étaient des inédits, ce qui renforce le caractère exceptionnel de la découverte.

L'une des plus fascinantes épigrammes découvertes dans ce papyrus est certainement la description du portrait en bronze du poète Philitas de Cos qui fut le précepteur de Ptolémée II Philadelphe (63 A.-B.). La description de Posidippe laisse entrevoir une comparaison implicite entre la poésie de Philitas et l'art de son portraitiste qui sont tous deux placés sous le signe de l'exactitude et du perfectionnisme :

Cette statue de bronze, Hécataios l'a réalisée de telle sorte qu'elle soit parfaitement semblable à Philitas, avec une exactitude qui va jusqu'au bout des ongles ; il a suivi, tant pour la stature que pour le rendu des chairs, l'échelle qui a cours chez les hommes et il n'y a rien mêlé de l'aspect des héros, mais a usé de tout son art pour fondre dans le bronze le vieux perfectionniste, en suivant le droit canon de la vérité. Le vieillard a l'air de s'apprêter à parler, tant sa figure est rehaussée par son caractère, il semble respirer, même s'il est de bronze. C'est sur l'ordre de Ptolémée, qui est dieu et roi à la fois, qu'on a érigé ici l'homme de Cos, comme offrande pour les Muses.

On ne sait où était exposé le bronze d'Hécataios : peut-être se trouvait-il à Alexandrie, mais il se peut aussi qu'il ait été exposé à Cos. L'une des difficultés tient notamment au fait qu'un portrait de Philitas (un autre ou le même ?) est également évoqué dans un fragment de la *Leontion*, œuvre principale du poète Hermésianax de Colophon, et peut-être aussi dans un court fragment dû à Philitas lui-même. Sur les problèmes soulevés par ces fragments, voir É. Prioux, « Le Portrait perdu et retrouvé du poète Philitas de Cos : Posidippe 63 A.-B. et IG XIV, 2486 », *ZPE*, 166, 2008, p. 66-72 (avec la bibliographie antérieure).

Le buste de Crest, perdu puis retrouvé

De manière intéressante, un témoignage sur l'iconographie du portrait de Philitas nous est procuré par un buste découvert par un cultivateur, le 5 avril 1770, à Crest, dans la Drôme provençale. De ce buste, qui présentait sur son piédouche l'inscription ΦΙΛΕΙΤΑΚ, on ne conservait qu'une description précise publiée au XVIII^e siècle dans les *Affiches du Dauphiné*, un dessin au trait peu précis, et quelques notices éparses publiées au XIX^e siècle par différents savants. Certains d'entre eux avaient en effet pu examiner le buste dans la collection particulière où il était alors conservé : ainsi pour J.-D. Long qui connaissait personnellement son propriétaire et pour les frères Allmer qui en livrèrent un croquis dans une planche de leur *Atlas*.

Le texte des *Affiches du Dauphiné* de 1774 indique que le buste se trouvait à Crest, chez le subdélégué Sibeud. Dans une réédition de l'ouvrage de Chorier publiée en 1828, Cochard indiquait que le buste était conservé à Lyon « chez M. Girardon ». Une mention ultérieure du buste le situe, en 1847, dans la collection de Pierre-Gustave Girardon (fils du précédent ?) et arrière-petit-fils du subdélégué Sibeud), peintre de paysages lyonnais décédé en 1887. Le lieu de conservation du buste n'est pas évoqué dans la bibliographie ultérieure ; aussi ignorait-on ce qu'il avait pu en advenir. Mes recherches m'ont toutefois permis de retrouver sa trace, à Lyon, dans une collection particulière appartenant à des descendants du peintre.

Ce buste réalisé à deux tiers de la grandeur naturelle dans un marbre à grain moyen est présenté sur un piédouche rond. Hauteur maximale (avec le piédouche) : 33 cm, dont 15,5 cm pour la tête seule ; largeur maximale conser-

vée: 21 cm. Dimensions du piédouche: hauteur: 4 cm; diamètre inférieur: 14,5 cm. Cette sculpture, bien conservée, présente un éclat à l'arcade sourcilière gauche, une cassure au nez, ainsi qu'une cassure et un éclat à l'épaule gauche. Une partie du piédouche est manquante. Sa teinte inhabituelle suggère soit la présence d'un engobe antique peut-être destiné à imiter la couleur du bronze, soit l'application, à l'époque moderne, d'une patine aujourd'hui dégradée. Les surfaces du portrait ont été polies avec le plus grand soin; l'arrière de la sculpture a été travaillé avec moins de précision que la partie avant et le piédouche présente des traces très visibles de ciseau à dents. Entièrement travaillée au ciseau, la chevelure ne présente aucune trace d'utilisation du foret.

Le personnage représenté est un homme barbu, d'âge mûr, dont le vêtement n'apparaît pas sur les parties du corps copiées dans cette réplique; le visage est orienté de trois-quarts gauche par rapport au buste, définissant ainsi deux angles de vue privilégiés. La chevelure est disposée en boucles élégantes (les boucles sont plus denses et plus petites sur le devant et sur les côtés de la tête et plus larges à l'arrière du crâne). La barbe, très soignée, est composée de mèches ondulées et stylisées, à l'allure classicisante. Les cheveux recouvrent la partie supérieure des oreilles et la lèvre supérieure, dissimulée par la moustache, est à peine visible. Deux rides barrent le front du personnage, qui présente également des rides à la naissance de l'arcade sourcilière. Les yeux sont enfoncés et le visage est assez émacié, sans pour autant présenter une maigreur caricaturale. Plus étonnante est la position de l'épaule droite qui semble à la fois haussée et trop rapprochée de la naissance du cou. S'il ne s'agit pas d'une maladresse due à l'auteur de la réplique, cette position inhabituelle pourrait suggérer que l'archétype représentait une pathologie donnée ou que le poète y était représenté avec le dos voûté. On peut rapprocher cette particularité du témoignage des sources littéraires qui indiquent que Philitas était atteint d'une maladie de consommation et était anormalement maigre.

Des éléments obviés encouragent une datation au II^e siècle apr. J.-C.: ainsi pour la forme du buste incluant la naissance des épaules et décrivant, dans sa partie inférieure, un arc de cercle qui s'étend jusqu'aux muscles pectoraux; ainsi pour le traitement des pupilles et des iris (la pupille est représentée sous la forme d'une pointe d'épingle et le contour de l'iris a probablement été réalisé à l'aide du compas). On peut donc faire l'hypothèse que ce buste est une réplique de bonne qualité réalisée au début du II^e siècle apr. J.-C. qui dérive d'un archétype statuaire datant des premières décennies du III^e siècle av. J.-C., peut-être autour de 280 (il s'agissait sans doute, dans le cas de l'archétype, d'un portrait représentant le poète assis). N'ayant pu identifier de parallèles immédiats parmi les portraits anonymes qui nous sont parvenus, je ne suis pas en mesure, à ce jour, de proposer la reconstitution d'un nouveau type statuaire.

À supposer que ce portrait dérive de l'archétype perdu qui fut créé par Hécataios et décrit par Posidippe, plusieurs remarques s'imposent. Tout d'abord, la maigreur de Philitas, pourtant proverbiale, est ici représentée sans trace d'exagération (le portrait est par exemple nettement moins émacié que plusieurs types de portraits d'intellectuels datables des mêmes années). Cette

caractéristique nous permet de cerner le sens des remarques assez allusives de Posidippe : Hécataios a suivi la mesure qui a cours chez les hommes. Ensuite, la représentation s'écarte des formes que nous connaissons pour les poètes hellénistiques : la présence de la barbe introduit une distance immédiate par rapport aux portraits que nous connaissons. Elle peut marquer l'appartenance de Philitas à une génération plus ancienne, faisant de lui le « père » des poètes hellénistiques, mais il me semble que les caractéristiques stylistiques de cette barbe et de cette chevelure soignées doivent également nous conduire à rapprocher le poète Philitas des philosophes du Jardin, une piste par ailleurs encouragée par la présence d'allusions à la philosophie épicurienne dans le texte de Posidippe.

Un ornement de bibliothèque ?

La découverte de ce buste aurait eu lieu dans une vigne située près de la Saleine, ruisseau qui se jette dans la Drôme à l'ouest de Crest. Des fouilles réalisées au même endroit, en 1828-1829, sur l'ordre du comte de MacCarthy livrèrent d'autres découvertes statuariques : un buste pourvu d'une inscription grecque indiquant qu'il s'agissait d'un portrait d'Ibycos de Rhégion par Praxitèle qui représentait le poète archaïque sous la forme d'un « homme barbu, sur l'âge de retour », un buste anépigraphique, ainsi qu'une tête à grandeur naturelle présentant une verrue entre le nez et la bouche. Une nouvelle campagne de fouilles réalisées par MacCarthy en 1839 aurait cette fois livré une tête d'enfant en marbre et une inscription latine. Il s'agit de l'inscription *CIL*, XII, 1726, une table de marbre présentant une dédicace à Sylvain réalisée par une certaine Crispiana, dont le texte indique sans doute qu'il s'agissait d'une clarissime. Ce document constitue l'un des rares témoignages sur l'implication de dames de la *nobilitas* dans le culte de Sylvain. Hirschfeld indique que, de son temps, la pierre était déjà perdue ou introuvable, mais il reprend aussi des notices plus anciennes indiquant que cette pierre était conservée au château de la Vache. Sous cet appellatif, il faut reconnaître le château de Beauvallon (près de Valence), qui appartenait au comte de MacCarthy, un aventurier qui fit banqueroute dans les années 1840 et dont les biens furent vendus aux enchères.

L'ensemble de ces trouvailles sont aujourd'hui perdues et l'on ignore notamment ce que sont devenus les deux bustes découverts en 1828-1829 et qui faisaient vraisemblablement partie, au même titre que le buste de Philitas, d'une série d'ornements destinés à la bibliothèque privée d'une riche villa. En 1847, Courtet affirmait que ces deux bustes avaient été vendus à Pierquin de Gembloux, qui fut inspecteur général à Grenoble en 1835-1837, avant d'être nommé à Bourges. On ignore ce qu'il advint de ces deux bustes après que Pierquin de Gembloux eut quitté la région, mais le musée de Die et du Diois conserve un estampage de l'inscription gravée sur le buste d'Ibycos, document qui fut réalisé en 1829 et qui permet de préciser la lecture de l'inscription et de constater que l'*iota* final du verbe *ἔποιε* était bien lisible contrairement à ce qui est indiqué dans les différents corpus épigraphiques. De fait, l'existence de cet estampage semble être passée totalement inaperçue dans la bibliogra-

phie et il ne semble pas avoir été exploité ou interprété par les conservateurs du musée de Die.

Εἶβυκος | Πραξιτέλης | ἐποίει.

On ignore tout de l'aspect des deux bustes découverts dans les fouilles de 1828-1829, ce qui s'avère particulièrement regrettable dans le cas du portrait d'Ibycos dont le type nous est, à ce jour, inconnu. On ne peut que constater le goût que le propriétaire de cette villa avait témoigné pour des œuvres dont il ne circulait vraisemblablement qu'un nombre assez restreint de répliques. Pour un portrait d'Ibycos, le seul autre témoignage que nous puissions citer est une inscription lacunaire et d'interprétation incertaine qui figurait sur un tronc d'hermès acéphale découvert à Tivoli et documenté par Pirro Ligorio. Cette inscription, publiée par Kaibel (*IG*, XIV, 1167) est aujourd'hui conservée aux Musées du Vatican, mais est très mutilée. Les transcriptions d'époque humanistique ne sont guère plus encourageantes : *Phytiou Riietnos* que les éditeurs successifs ont restitué sous la forme *[Ibykos] Phytiou Rhèginos* en se basant sur le fait que le père d'Ibycos se nommait Phytios.

Les témoignages du XIX^e siècle précisent que ces découvertes auraient eu lieu le long de la route qui mène de Valence à Die, route dont le tracé correspond à celui de l'actuelle D93. Si l'examen des cadastres anciens ne m'a pas permis de repérer de convergences entre les noms des propriétaires terriens mentionnés dans les cadastres et les noms cités dans la bibliographie ancienne, il convient encore de signaler qu'au XIX^e siècle, l'une des propriétés de la famille Girardon, qui descend du subdélégué Sibeud, correspondait à l'actuel lieu-dit « Chaufondes », qui se situe au sud de la route de Valence et à l'ouest de la Saleine. Peut-être faut-il considérer que le buste avait été retrouvé à proximité de cette propriété, ce qui expliquerait que le buste soit entré dans les possessions des Sibeud puis des Girardon.

S. Agusta-Boularot, J. Seigne, *La voie Gerasa-Philadelphia (Jerash-Amman, Jordanie) : l'étude des bornes milliaires*

L'étude de la voie Gerasa-Philadelphia est une étude tant archéologique qu'historique due à l'initiative de Jacques Seigne : elle comprend l'étude de la voie même (tracé, ponts, murs de soutènement, etc.) et des structures qui la jalonnaient (« tours de guet », auberges, zones funéraires, etc.). Pour suivre l'histoire de cette voie, nous disposons d'un riche corpus d'inscriptions : le long de son tracé, qui mesure 28 milles (soit \pm 42 km), 75 inscriptions sont actuellement connues. Une partie de ces textes avait déjà été signalée par les voyageurs de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, en particulier les pères de l'École Biblique de Jérusalem et les « voyageurs », le plus souvent allemands, parfois anglais, mandés par leur gouvernement respectif dans le cadre de missions scientifiques. Nos différentes campagnes de prospection ont été l'occasion de retrouver ces milliaires, souvent considérés comme perdus depuis des décennies, de les relire et de découvrir de nombreux autres inédits.

Si les inscriptions du Haut-Empire avaient le plus souvent été correctement relevées par nos prédécesseurs, il s'est révélé que les inscriptions tardives (III^e-IV^e siècle), de lecture plus difficile, avaient été mal relevées, voire passées sous silence. L'on peut suivre désormais avec précision l'histoire de cette voie de 112 (série de Trajan) à 361-363, date où furent gravés les seuls textes en grec de la voie, des acclamations honorant Julien, dont le nombre important (14 connues) représente une spécificité de cette voie. Notons par ailleurs la présence d'un nombre important de textes honorifiques de l'époque constantinienne et de bornes anépigraphes (à l'origine peintes?), toujours négligées par les études épigraphiques, qui permettent de doubler le nombre de bornes connues sur la voie.

Notre présentation devant la SFER a été l'occasion de montrer quelques exemplaires des séries les plus représentatives de la voie : Trajan (112), Hadrien (128-129?), Marc Aurèle et Lucius Verus (161-162), Septime Sévère (194), Caracalla (213), etc., et de mettre en évidence quelques caractéristiques de cette voie considérée comme « secondaire » (elle n'est pas sur les Itinéraires antiques) telles :

- l'ancienneté du tracé de cette voie : les inscriptions viaires les plus anciennes remontent à Trajan, et plus précisément à 112, c'est-à-dire seulement 6 ans après la création de la province d'Arabie. Or, le formulaire signale que *Traianus refecit*, ce qui implique l'existence d'une voie antérieure. Signalons que, sur la *uia Noua* proche, où les inscriptions les plus anciennes remontent également au règne de Trajan, il est clairement dit que le tracé de cette voie fut créé sous son règne : *uiam nouam a finibus Syriae usque ad mare Rubrum aperuit et strauit*. D'autre part, l'étude plus générale de tous les milliaires du territoire de *Gerasa* a montré toutes les voies qui convergeaient vers cette cité (depuis Pella, Adraa...) avaient été aménagées par Trajan avant la *uia Noua*.

- la territorialisation de la route ; chaque ville, *Gerasa* et *Philadelphia*, est propriétaire et responsable de la section de voie qui est sur son territoire, et l'étude de la voie a ainsi permis de retrouver en partie les limites de ces territoires. En effet, certaines séries d'inscriptions n'existent que sur l'un des territoires : les milliaires de Trajan ne se trouvent que sur le territoire de *Gerasa*, et ceux d'Hadrien sur le territoire de *Philadelphia*.

- les points pris comme *caput uiae* sont donc au nombre de deux : du côté d'Amman, il a été impossible de le retrouver ; à Jerash, nous le connaissons précisément : il se trouve sous l'escalier d'accès au sanctuaire de Zeus.

Séance du 14 mars 2009

Paris, INHA, salle W. Benjamin. Présidence : M^{me} N. Belayche.

La Présidente intervient pour présenter la composition du bureau issue des élections de janvier. Stéphane Benoist est vice-président, J. Desmulliez, trésorière, N. Tran, secrétaire, et C. Brenot, secrétaire-adjointe. F. Van Haeperen et D. Dana sont élus membres de la SFER.

Communications : F. Chausson, M. Dondin-Payre, D. Dana.

F. Chausson, *Une femme fantôme dans la famille d'Hadrien : de Patara à Tentyris*

Une base monumentale provenant de *Patara* en Lycie-Pamphylie et republiée par E. Kalinka (*TAM*, II, 419) porte, disposés en colonnes, les noms de six membres de la famille impériale antonine. Dès les prédécesseurs de Kalinka, il a été remarqué que cette base comportait en fait deux groupes impériaux. Un premier groupe, à gauche, incluait, au centre, Hadrien, à droite Sabine, à gauche une dame inconnue parente d'Hadrien (identifiée unanimement avec Matidie la Jeune, sœur de Sabine). Ce premier groupe est dû au couple formé par *Vilia Procula* et *Claudius Flavianus*, appartenant à d'importantes familles de Lycie. Un second groupe, à droite, comptait, au centre, Marc Aurèle, à gauche Faustine la Jeune, à droite un empereur identifié avec Lucius Vêrus. Ce second groupe est dû, vingt à trente ans plus tard, aux enfants du couple dédicant du premier groupe, ces enfants se nommant *Claudia Vilia Procula* et *Ti. Claudius Flavianus Titianus Q. Vilius Proculus* (le fils est devenu sénateur).

Cette base de six statues est parvenue dans un état tel que la rangée supérieure de blocs a disparu et avec elle le nom des membres de la dynastie impériale ayant reçu une statue, à l'exception d'Hadrien dont le bloc portant le début du nom a été conservé. Mais les identifications sont toutefois simples. On peut, dans le second groupe aisément reconnaître Faustine la Jeune (dont on préférera développer le nom en *Faustina Sebastè*) et, dans le second *Sebastos*, Lucius Vêrus, comme on l'a dit jusque-là, ou même Commode à partir de 177 (dans ce cas, Faustine serait appelée *Thea Faustina Sebastè*) : cette famille, liée à celle d'Avidius Cassius pourrait même avoir rendu une action de grâces à Marc Aurèle à la suite de sa clémence dans le règlement de cette crise politique.

Dans le premier groupe, l'identification d'Hadrien (nommé) et de Sabine (dont subsiste l'appellation *gunaiika* précédée du nom d'Hadrien au génitif) est assurée. Reste inconnue la troisième personne, une femme unanimement identifiée, depuis les premières éditions, avec Matidie la Jeune. Or une étude approfondie des inscriptions relatives à cette dame montre que n'est jamais mentionnée dans son cas sa parenté avec Hadrien (seules sont mentionnées ses parentés avec sa mère Matidie l'Aînée, avec sa grand-mère Marciane, avec sa sœur Sabine, dans deux cas avec son grand-oncle Trajan, et dans quelques cas avec son neveu par adoption Antonin le Pieux). En revanche, la sœur d'Hadrien, Pauline, est honorée régulièrement sous le règne de son frère, en particulier dans des hommages collectifs provenant de Crète ou d'Asie mineure. Il est aisé de reconnaître cette dame derrière la femme fantôme du groupe de Patara. Il se pourrait fort que *Vilia Procula* et *Claudius Flavianus*, qui louent abondamment les bienfaits d'Hadrien, de Sabine et de Pauline à l'égard de leur famille, aient ainsi remercié la Maison impériale pour l'octroi du latifundium à leur fils *Ti. Claudius Flavianus Titianus Q. Vilius Proculus*.

Cette présence de Pauline associée, dans un hommage groupé, à Hadrien et Sabine, permet de la reconnaître dans une inscription de *Tentyris* en Haute Égypte naguère publiée par Maspéro (*Recueil de Travaux*, 37, 1915, p. 95, n° 4 ; F. Bilabel, *SB*, III, 2, 1927, n° 7028 ; *AE*, 1975, 858 ; A. Bernand, *Les portes du désert*, Paris, 1984, p. 144-145, n° 37). Faute de pouvoir déchiffrer le nom de

l'empereur dont Pauline était la sœur, Maspéro avait proposé de reconnaître celui de Carin, et à sa suite les recueils prosopographiques (*PIR*², *PLRE*) avaient enregistré cette énigmatique Pauline sœur de Carin César. Une tentative faite par Sijpesteijn (*ZPE*, 63, 1986, p. 240) de reconnaître en cette dame la sœur d'un affranchi impérial n'est guère convaincante. En fait, dans la mesure où le lieu qui, à *Tentyris*, a livré cette dédicace à Pauline sœur d'un empereur a aussi livré une dédicace à Hadrien de mêmes dimensions et peut-être une autre à Sabine, il est aisé de reconnaître, dans cette étrange Pauline sœur de Carin César, une bien réelle Pauline, la sœur d'Hadrien (le formulaire grec et les lacunes permettent facilement de passer de Carin à Hadrien). On soulignera donc l'importance acquise, et peu soupçonnée, par Pauline sœur d'Hadrien et épouse de Servianus, dont l'image fut, dans les années 125-130, associée à celle du couple impérial.

M. Dondin-Payre, *Le Jupiter de Rontecolon*

Le musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye a acquis une grande statuette de Jupiter au foudre et à la roue, en bronze, et son socle inscrit, trouvés à Rontecolon, commune de Cenves (Rhône), à la limite de la cité des Éduens. L'objet a été offert à Jupiter *Optimus Maximus* par un *saltuarius*, Criciro, et fabriqué par le *faber* bronzier Sabellus, tous deux pèlerins indigènes. L'employeur de Criciro est la communauté des *Priscienses*, dont une recherche d'archives effectuée par Hélène Chew, conservatrice en chef au MAN, a permis de suivre la trace de l'époque gallo-romaine à nos jours : les *Priscienses* sont une communauté proche de Mâcon, un groupement de propriétaires qui exploitent en commun leurs bois et leurs pâtures, les *saltus*, qui ne correspondent pas à une structure foncière (grands domaines) mais à la nature du terroir. Criciro est le premier *saltuarius* connu en Lyonnaise ; peut-être a-t-il choisi *IOM*, rarement représenté en petite statuette et peu associé avec les *saltuarii*, parce qu'il avait été en contact avec son culte à Mâcon. On peut discuter le statut du bronzier Sabellus qui a signé son œuvre : artisan indépendant urbain ? travaillant en permanence ou occasionnellement pour les *Priscienses* ? sans rapport avec eux, mais connu de Criciro parce que celui-ci se rendait à Mâcon ? Quoi qu'il en soit, cette offrande témoigne d'une complémentarité économique et culturelle entre les agglomérations et les campagnes. La statuette de Jupiter a été trouvée avec une autre, très soignée, de Minerve, certainement à Rontecolon, point culminant entre la vallée de la Saône et les contreforts des monts du Beaujolais ; il s'agit vraisemblablement d'un lieu de culte « de hauteur », entre deux cités. La structure civique n'est pas pertinente : les dévots n'en font aucune mention, les *Priscienses* ne s'y inscrivent pas et le rattachement du lieu de découverte est incertain.

D. Dana, *Les diplômes militaires comme source d'histoire sociale*

Ces dernières années, les nouveaux diplômes militaires publiés apportent nombre de précisions sur les dates, les gouverneurs, la prosopographie, et

notamment sur l'histoire des unités auxiliaires de l'armée romaine. Tout aussi important est l'aspect social de ce « phénomène de masse » (voir Werner Eck), c'est-à-dire l'histoire des simples individus qui ont reçu et conservé ces privilèges. Il est désormais possible d'utiliser les diplômes militaires comme source d'histoire sociale, pour l'évolution de certaines populations, ou, enfin, pour les relations entre les militaires et les civils.

La plupart des diplômes connus après 1990, essentiellement par le trafic d'antiquités, proviennent de la région des Balkans, et cette particularité risque de fausser les statistiques. Désormais, les diplômes dépassent les autres sources épigraphiques pour les militaires thraces (à l'exception de l'*Vrbs*), et confirment que les Thraces constituent une présence massive dans tous les rangs de l'armée romaine. Parmi les diplômes contenant des données exploitables (*CIL*, XVI, *RMD* I-V, *RGZM*, diverses revues), environ 200 concernent les militaires thraces : ca. 100 dans les unités auxiliaires, une trentaine dans les flottes (de Misène et de Ravenne), une quarantaine de prétoriens et une dizaine d'*equites singulares Augusti*. Cela permet donc de constituer des séries de plus en plus cohérentes, et de mieux entrevoir la *diversité* et la *mobilité* qui caractérisent l'Empire romain.

Les données récentes des diplômes ouvrent plusieurs perspectives, extrêmement intéressantes pour l'histoire sociale des militaires thraces. En premier lieu, les modalités et les vagues de recrutement (forcé ; volontaire ; local ; tradition familiale), en rapport avec des événements politiques et militaires (conquêtes, révoltes, troubles) ou même quelques cycles de recrutement, tous les 25 ans. Lors d'un tel recrutement, des centaines, voire des milliers de recrues, étaient levées d'une province et envoyées dans une autre province afin de compléter les places devenues libres dans plusieurs unités. Sur les diplômes, on compte environ 200 noms thraces différents, dont au moins un quart de noms nouveaux ; en ce qui concerne les enfants des militaires, le conservatisme onomastique est frappant. On connaît en outre des toponymes nouveaux (*ciuitates* indigènes et *uici*), ou des noms nouveaux pour des peuples pour lesquels la documentation épigraphique est très réduite : Dardaniens, Scordisques, Mésiens. Particulièrement intéressants sont les cas de l'octroi en bloc de la citoyenneté (avec le gentilice impérial, par ex. *Vlpius*), à la suite d'un exploit militaire. La constitution la plus intéressante est la formule spéciale du 5 avril 121, pour l'*ala IVl pia Contariorum milliaria* (Dacie Supérieure), connue par plusieurs exemplaires accordés aux militaires thraces et daces : la citoyenneté est exceptionnellement accordée *ante emerita stipendia... cum parentibus et fratribus et sororibus*, pour un exploit militaire antérieur exceptionnel, en rapport avec l'empereur (Trajan).

Le service militaire constitue pour ces pérégrins un moyen d'ascension sociale, assurant à la fois un bénéfice financier et un statut enviable lors et après le service, et notamment la *ciuitas Romana* pour les vétérans (ainsi que le *conubium* avec leur compagne au moment de la libération) et pour leurs enfants. Les militaires thraces épousent, en règle générale, des femmes de même origine, ce qui indique plutôt le fait que certains d'entre eux étaient déjà mariés au moment du recrutement. Ces pratiques matrimoniales, entraînant la pré-

sence des femmes de même origine, et vraisemblablement dans les unités comportant des groupes significatifs de Thraces et de Daces, devaient naturellement contribuer au maintien de nombreux traits culturels distinctifs. La présence d'épouses de même origine pourrait être une autre raison du retour des vétérans thraces dans l'espace d'origine.

Pourtant, on connaît aussi des mariages mixtes. Les statistiques des diplômes doivent constituer également un point de départ pour le *sex ratio* : l'écart considérable entre le nombre de garçons et de filles indique une préférence nette pour la progéniture mâle, et témoigne vraisemblablement d'une pratique d'exposition des nouveaux-nés de sexe féminin, ou, du moins, du fait que, pendant leur bas âge, les fillettes ne recevaient pas les mêmes soins que les garçons. L'attachement au retour dans leur région d'origine, avec leurs femmes et enfants, après un service de 25 ans (ou plus), est plus prononcé, ou, du moins, plus *visible* dans le cas des militaires thraces. Cela va à l'encontre de l'image généralement admise, selon laquelle les soldats auxiliaires préféreraient s'établir après leur service dans la région où ils avaient servi (les « Militärvici ») – image qu'on devrait sans doute nuancer. S'il est certain que ces projections restent partiellement déterminées par le type des découvertes, les raisons de cette particularité des militaires d'origine thrace et dace ne peuvent qu'être devinées : l'attachement au retour suggère la persistance dans les troupes auxiliaires d'une solidarité liée à l'origine, et implique le désir de montrer leur réussite sociale dans leur patrie. Ces privilèges transcrits sur bronze, précieusement conservés par leurs bénéficiaires et par leurs descendants, laissent entrevoir la mobilité des simples soldats *et* de leurs familles, leurs traditions et choix onomastiques, et enfin la complexité de leurs identités, dans une société mouvante où les militaires et les civils se côtoient.

Séance du 6 juin 2009

Paris. INHA. Auditorium. Présidence : M^{me} N. Belayche.

La journée a été consacrée au thème suivant : « Hors des camps. Le rôle de l'armée dans l'économie, la société et l'administration de l'Empire romain ». La plupart des communications sont publiées dans ce volume.

Séance du 17 octobre 2009

Paris, INHA, salle W. Benjamin. Présidence : M^{me} N. Belayche.

La Présidente se réjouit d'avoir reçu plusieurs demandes d'adhésion et rappelle que nos rencontres scientifiques sont ouvertes à tous les collègues et étudiants qui souhaiteraient y assister. Quatre nouveaux membres sont admis dans la Société à l'unanimité : L. Foschia, E. Guerber, A. Heller et O. Ventroux.

Communications : A. Vincent, A. Heller, X. Lorient.

A. Vincent, *Servir la cité en sandales à grelots ? Le dossier épigraphique des scabillarii*

Les *scabillarii* jouent du *scabellum*, un instrument rythmique actionné par le pied du musicien, dont les mains sont occupées par la *tibia*. Trois inscriptions d'Italie centrale (CIL, IX 3188; XI, 4813 et 5054) attirent l'attention sur les *scabillarii*. Elles présentent un groupe organisé dans ces cités en collège professionnel, voué aux prestations scéniques.

Pourtant, le nombre de leurs membres surprend. Que le terme de *scabillarius* serve à désigner une réalité autre que celle qui a été décrite ne convient pas, pas plus que l'hypothèse selon laquelle ces musiciens serviraient dans certains rites civiques ou religieux que l'on peine à imaginer. Les sources incitent à ne pas aller chercher de solution hors de leur rôle sur scène. La création de la pantomime à partir du I^{er} siècle de notre ère et son adoption fulgurante par les spectateurs comme par les éditeurs de jeux offrent une explication plausible. Ce genre de spectacle nécessitait en effet un nombre de musiciens plus important qu'auparavant.

L'importance de ces collèges dans la vie de la cité est mise en avant par plusieurs inscriptions, s'opposant en cela à la position théorique qu'ils auraient dû connaître. On émet l'hypothèse selon laquelle leur service dans les jeux du culte impérial pourrait être à l'origine de cette amélioration de leur considération sociale.

A. Heller, *Deux notables du Péloponnèse aux II^e et III^e siècles : l'identité grecque dans l'Empire romain.*

L'étude d'un petit dossier de quatre inscriptions retrouvées à Olympie en l'honneur de deux homonymes, portant tous deux le nom de T. Flavius Polybios, a permis de s'interroger sur les modes de distinction et de définition de soi des élites grecques de l'époque impériale, et, plus largement encore, sur l'identité grecque dans l'empire romain ou, pour le dire en paraphrasant le titre d'un article de G. Woolf, sur la manière dont on pouvait « rester Grec tout en devenant Romain ». Appartenant à une famille en vue de Messène, les deux homonymes sont vraisemblablement grand-père et petit-fils, le premier ayant vécu sous les Antonins et le second au milieu du III^e siècle. Ils ont tous deux été honorés d'une statue à la fois par la cité de Messène et par le *koïnon* achéen.

Sur les bases du premier T. Flavius Polybios a été gravée, en plus de la dédicace en son honneur, une épigramme d'époque hellénistique qui ornait les représentations figurées de l'historien Polybe, honoré pour son rôle de médiateur entre le *koïnon* achéen et le pouvoir romain après 146. Cette volonté de se présenter comme le descendant et l'héritier d'une grande figure historique « nationale » semble caractéristique de nouvelles stratégies de distinction adoptées par les notables grecs de l'époque impériale, peut-être en partie influencés par le modèle de l'aristocratie romaine. De telles stratégies, tout en légitimant la domination politique des notables, peuvent également avoir une dimension collective et communautaire : l'évocation du souvenir de Polybe fils de

Lycortas établit une continuité non seulement entre l'historien et son descendant putatif, mais aussi entre le *koinon* achéen de l'époque hellénistique et celui de l'époque impériale – alors même que le rôle de la ligue a radicalement changé entre-temps. Dans les deux cas, ce rappel traduit l'affirmation pleine de fierté d'une identité grecque fondée sur la célébration des *kala erga* du passé, qui n'est en rien contradictoire avec la loyauté envers le pouvoir impérial.

La même constatation vaut pour les inscriptions célébrant les mérites du deuxième T. Flavius Polybios, Messénien et Lacédémonien, qui a « obtenu les honneurs de l'*aristopoliteia* ». Le concours du « meilleur citoyen », bien attesté à Sparte à partir de la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C., participe d'une volonté de restaurer les traditions lycurguènes après un siècle de dynastie euryclide. En même temps, les honneurs accordés au vainqueur comprennent le droit de porter, sans doute à vie, un titre honorifique (*aristopoleitês*) qui traduit publiquement l'excellence et la supériorité de son titulaire – une distinction typique, quant à elle, de l'époque impériale. Cette manière nouvelle de signaler et de fixer la prééminence sociale peut, là encore, être analysée comme le produit des évolutions politiques et sociales qui affectent le monde grec sous l'effet de la conquête romaine. Elle s'inscrit toutefois, par les connotations idéologiques comme les procédures d'octroi des titres, dans une grande continuité avec le passé classique et hellénistique.

X. Lorient, *Une nouvelle inscription latine de Palestine.*

Le texte en question fut découvert en 2005 à Udruh, au sud de la Jordanie, et publié en 2008 dans le *JRA* par David Kennedy et Hani Falahan. Bien que de lecture très difficile, il est du plus haut intérêt pour l'histoire administrative et militaire de l'Empire au début du 4^e siècle. Bien datée de 303/304, l'inscription provient d'une région, celle de Pétra, qui faisait partie depuis sa création de la province d'Arabie mais fut transférée à la Palestine vers 295/297. Le nouveau document prouve qu'Udruh abritait alors la légion VI^e *Ferrata*, antérieurement cantonnée à Caparcotna, en Galilée. Surtout, il nous fournit, dans l'ordre hiérarchique, la chaîne du commandement : le *dux*, Aur. Heraclides, *u. p.*, est cité le premier : peut-être aurions-nous ici la plus ancienne mention d'un *dux* frontalier, en l'occurrence celui de Palestine. Il précède le *praeses* Ael. Flavianus, bien connu par Eusèbe de Césarée (*MP, praef.*), mais ici étrangement qualifié de *u(ir) cl(arissimus)*, erreur de lecture probable ; enfin vient le préfet de la légion. On est alors à la naissance du nouveau système de séparation des pouvoirs civils et militaires, les attributions des divers responsables demeurant encore floues. Une version développée de cette étude paraîtra dans les Actes des Rencontres franco-italiennes d'épigraphie, récemment tenues à Bari (8-10 octobre 2009).